

PAGES

MANQUANTES

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

10^{ME} ANNÉE. SAMEDI, 13 AOUT 1892. VOL. XX, No 7.

SOMMAIRE :

I 7^e Dixième dimanche Après la Pentecôte. — II Lettre de N. T. S. P. le Pape Léon XIII sur Christophe Colomb (A suivre). — III Le Nouveau vicaire général. — IV M. Joseph Isidore Gratton, cure de Ste-Rose. — V Missions du Nord-Ouest. — VI Le R. P. Alexis Brunet, O. M. I. — VII l'Hospice St-Jean de Dieu. — VIII Le sentiment de la dignité. — IX Chronique. — X Aux prières.

DIXIEME DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

« Le pharisien se tenant debout priait en lui-même. »

I. Considérons la posture du pharisien : il se tient debout. Non pas que l'attitude de la prière soit commandée, car Dieu ne regarde que le cœur. Cependant le maintien extérieur décèle presque toujours les dispositions de l'esprit ; le regard, le geste, les mains reflètent nos sentiments. Le pharisien, pleinement satisfait de lui-même ne songe point à s'abaisser devant la majesté de Dieu ; il étale sa suffisance devant les hommes et se préoccupe surtout du jugement de ceux dont il veut attirer les regards. Ces démonstrations extérieures de l'esprit de l'orgueil ne se montrent pas toujours sous les mêmes formes ; elles sont plus ou moins subtiles.

Interrogeons notre conscience, et nous constaterons combien nous recherchons souvent l'estime des hommes plus que l'approbation de Dieu.

II. Le pharisien commence sa prière par une récapitulation de ses vertus ; il jeûne, il paie la dîme, il observe rigoureusement

la lettre de la loi. Et pour autoriser davantage la bonne opinion qu'il a de lui même, il se compare au pauvre publicain dénué de tout mérite. L'orgueil aime ces sortes de rapprochements. Il est prompt à remarquer les défauts des autres, mais il ne cherche pas à connaître leurs bonnes qualités, qui condamneraient sa médiocrité. Les âmes humbles usent d'un procédé tout contraire. Elles découvrent volontiers le bien dans les autres, et ne trouvent en elles-mêmes que faiblesse et indigence. C'est pourquoi elles obtiennent les grâces qu'elles implorent.

Jésus-Christ offre les biens de l'Evangile principalement aux pauvres ; il est venu pour les pécheurs et non pour les justes.

LETTRE DE N. T. S. P. LE PAPE LEON XIII

Aux Archevêques et Evêques d'Espagne, d'Italie et des Deux Amériques

Sur Christophe Colomb

A Nos Vénérables Frères, Archevêques et Evêques d'Espagne, d'Italie et des Deux Amériques

LEON XIII, PAPE

Vénérables Frères,

Salut et bénédiction apostolique.

Il s'est écoulé quatre siècles, depuis qu'un homme de la Ligurie a le premier abordé, sous les auspices de Dieu, à des rivages inconnus en traversant l'Océan Atlantique ; les hommes rivalisent de zèle pour célébrer joyeusement la mémoire de ce fait et en glorifier l'auteur. Il serait, en vérité, difficile de trouver un motif plus digne d'émuouvoir les âmes et d'enflammer le zèle. C'est, en effet, de toutes les actions qu'aucune époque ait jamais vu accomplir par des hommes, la plus grande et la plus belle ; et celui qui l'a accomplie ne doit être comparé, pour l'élevation du cœur et du génie, qu'à un petit nombre, depuis tout le temps qu'existe l'humanité. Grâce à lui, un autre continent a surgi du sein inexploré de l'Océan : des centaines de milliers de mortels ont été tirés de l'oubli et des ténèbres, rendus à la société commune du genre humain, amenés de la sauvagerie à la douceur et

à la civilisation, et — avantage de beaucoup le plus important — ont été arrachés à la mort pour entrer dans la vie éternelle par la participation aux biens que Jésus-Christ a donnés au monde.

L'Europe, d'abord étonnée par la nouveauté soudaine et le prodige de cet événement, comprit peu à peu dans la suite, tout ce qu'elle devait à Christophe Colomb, 5 ans, après l'établissement de colonies en Amérique, des relations continues, des échanges de services, un commerce maritime d'importation et d'exportation, produisirent un accroissement incroyable des connaissances de la nature, des ressources communes et des richesses et qu'en même temps, le prestige de l'Europe grandit d'une façon étonnante.

Aussi, ne convient-il pas du tout qu'au milieu de si nombreux hommages et dans ce concert de félicitations, l'Église garde le silence, puisque, d'après son caractère et son institution, elle approuve volontiers et s'efforce de favoriser tout ce qui, en quelque lieu que ce soit, semble mériter des honneurs et des éloges. Sans doute, elle réserve des honneurs particuliers et très grands aux vertus suréminentes dans le domaine de la morale, en tant qu'elles sont intimement unies au salut éternel des âmes ; néanmoins elle ne méprise pas les autres genres de mérites, ni n'en fait pas peu de cas ; au contraire, c'est son habitude de favoriser avec empressement, et d'avoir toujours en honneur ceux qui ont bien mérité de la société civile, et dont le nom est passé à la postérité. Dieu est surtout admirable dans ses saints ; mais l'empreinte de sa puissance divine apparaît aussi en ceux chez qui brille une force d'âme et d'esprit supérieure, car la lumière du génie et l'élevation de l'âme humaine n'ont pas d'autres sources que Dieu, père et créateur de l'humanité.

Il y a de plus une raison, raison toute spéciale, qui nous engage à célébrer avec reconnaissance le souvenir de cet événement immortel ; c'est que Christophe Colomb est nôtre. Pour peu que l'on considère, en effet, le mobile principal qui l'a poussé à explorer la *mer ténébreuse* et dans quel but il s'est efforcé de réaliser ce dessein, on ne saurait douter que la foi catholique a souverainement inspiré l'entreprise et son exécution, de telle sorte qu'à ce titre aussi, l'humanité entière n'est pas peu redevable à l'Église.

On compte, à la vérité, nombre d'hommes hardis et pleins d'expérience, qui, avant Christophe Colomb comme après lui, explo-

rèrent avec tenacité des terres inconnues et des mers plus inconnues encore. La renommée, reconnaissante de leurs bienfaits, célèbre et célébrera, à bon droit, leur mémoire, parce qu'ils ont reculé les frontières de la science et de la civilisation, accru la prospérité commune, et cela, non par de légers efforts, mais avec la dernière opiniâtreté et assez souvent à travers les plus grands périls.

Il existe pourtant, entre ceux-ci et celui dont nous parlons, une grande différence. Le trait éminemment distinctif de Christophe Colomb, c'est qu'en sillonnant à l'aller et au retour, les surfaces immenses de l'Océan, il poursuivait un but plus élevé et plus noble que les autres. Non qu'il ne fut mû en aucune façon, par la très honorable ambition de la science et le désir de rendre services à ses semblables ; non qu'il méprisât la gloire dont le stimulant est d'ordinaire plus sensible aux grands cœurs ; mais sur tous ces mobiles humains, le mobile de la religion de ses ancêtres, l'emportait de beaucoup en lui, car ce fut elle, à n'en pas douter, qui lui inspira ce courage et cette volonté qui, souvent, au milieu d'extrêmes difficultés, lui donnèrent la constance avec la consécration. Il est certain, en effet, que son dessein principal, la résolution qui était gravée dans son âme, furent d'ouvrir les voies à l'Évangile dans de nouvelles terres, et à travers de nouvelles mers.

La chose peut présenter peu de vraisemblance pour ceux qui, concentrant toutes leurs pensées et tous leurs soins sur ce monde que perçoivent nos sens, se refusent à regarder plus haut. Mais, par contre, les esprits éminents ont comme une tendance à préférer s'élever, car ils sont de tous les mieux doués pour comprendre les impulsions et les inspirations de la foi divine. Assurément, Christophe Colomb avait joint à l'étude de la nature, celle de la religion, et il avait formé son esprit d'après ses enseignements puisés aux sources intimes de la foi catholique.

(A suivre)

AVIS

Ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé leur abonnement pour l'année courante et les années passées, sont respectueusement priés de le faire au plus tôt.

LE NOUVEAU VICAIRE GÉNÉRAL

M. Florent Bourgeault, curé de Laprairie, et chanoine honoraire de la cathédrale de Montréal, a été appelé par Monseigneur l'archevêque à succéder au regretté M. Maréchal.

Bien des liens, assurément, l'attachaient à cette paroisse de Laprairie dont il était curé depuis de longues années, et il avait atteint l'âge où un changement complet d'occupations et d'habitudes est toujours l'occasion d'un sacrifice réel, quelque soit l'honneur qui puisse nous être conféré.

M. Bourgeault ne s'est pas arrêté un instant devant ces considérations trop humaines. Son supérieur l'appelait, il a vu dans cet appel la volonté de Dieu : il a accepté.

M. le vicaire général se rendra à l'archevêché à la fin du mois prochain. Il peut être sûr d'y rencontrer le plus sympathique accueil. Déjà il jouit de l'estime et de la vénération de tout le clergé, et il nous est doux de penser que, par sa piété profonde, sa modestie, sa régularité, il nous rappellera le bon prêtre et le tendre père qui nous a été si soudainement ravi.

M. JOSEPH ISIDORE GRATON

Curé de Ste-Rose.

Encore un confrère que la mort vient de nous enlever : M. Joseph Isidore Graton, curé de Ste-Rose.

M. Graton était né à Montréal, le 24 février 1829, et avait été ordonné prêtre le 3 août 1851. Il fut d'abord professeur au séminaire de Ste Thérèse, puis, successivement, curé de Sherrington, de St-Jérôme, et de Terrebonne. Il devint ensuite supérieur du collège Masson et exerça cette charge jusqu'au jour où ce collège fut détruit par un incendie.

Il reprit alors les travaux du ministère paroissial et fut nommé curé de Mascouche. Quelque temps après, il quitta cette paroisse pour venir à St-Henri des Tanneries ; de là il retourna à Mascouche, et bientôt partit pour Ste-Rose, en 1884. C'est dans cette paroisse, et dans son presbytère qu'il est mort lundi dernier.

M. Graton était un homme d'étude et possédait des connaissances variées.

Lors du cinquième concile de Québec, il fut, avec M. le chanoine Séguin, théologien de Mgr l'abbé, alors coadjuteur de Mgr Bourget.

Il s'est toujours fait remarquer par ses habitudes régulières, sa piété et son zèle.

On admirait avec raison la solidité et la clarté de sa prédication, surtout de ses catéchismes pour lesquels il avait un attrait particulier.

Il a été vraiment un bon pasteur, un prêtre selon le cœur de Dieu.

Depuis deux ans il sentait ses forces décliner.

Quand on lui dit que sa fin approchait, il fit généreusement le sacrifice de sa vie et ne s'occupa plus que des choses de l'éternité. Tous ceux qui le visitaient étaient frappés de la grande paix qui régnait dans son âme.

La mort lui apparaissait comme un voyage heureux vers la patrie; et il en parlait le sourire sur les lèvres. Les deux plus beaux jours de ma vie, disait-il, à un de ses amis, ont été celui où j'ai été ordonné prêtre, et celui où j'ai reçu l'Extrême-Onction. Il a gardé sa connaissance jusqu'au dernier moment, et s'est éteint presque sans agonie pendant que plusieurs de ses confrères priaient à ses côtés.

MISSIONS DU NORD-OUEST

On ne lira pas, sans intérêt, l'extrait suivant d'une lettre adressée par Mgr Grouard, évêque d'Hora, vicaire apostolique d'Athabaska-Mackenzie, à un prêtre de Montréal.

« Vous plairait-il de savoir ce que nous sommes devenus après avoir dit adieu aux nobles voyageurs dans la compagnie desquels nous nous sommes rendus jusqu'à St-Albert? Le lendemain des fêtes grandioses célébrées à St-Albert, nous prenions la route qui conduit à Athabaska Landing. Plus de locomotive ni de rails, mais un chemin primitif par monts et par vaux, à travers les forêts ou les prairies, tantôt à pied, tantôt sur des voitures aux essieux grinçants, traînées par des chevaux dont je ne dirai pas de mal, car ce sont les derniers dont nous ayons à recevoir les services. A Athabaska Landing, nous trouvons nos bateaux prêts et je partage ma caravane en deux. Une partie doit descendre le courant, franchir les rapides, se rendre au lac Athabaska et

même dans le Mackenzie. L'autre partie va au contraire remonter le courant, entrer ensuite dans la petite rivière des Esclaves et traverser le petit lac des Esclaves jusqu'à la mission St-Bernard. C'est dans ce dernier groupe que je me suis embarqué, après avoir souhaité bon voyage à nos autres compagnons. Hélas ! dès la première nuit, un orage épouvantable se déchaîna sur nos têtes et une pluie torrentielle qui dura toute la journée suivante força de suspendre la marche. Ensuite le beau temps revint, mais l'eau se mit à monter et remplit bientôt la petite rivière à plein bord. Cette crue subite eut deux résultats bien différents. Elle facilita le voyage de ceux qui descendaient le courant et leur permit de franchir plus aisément les rapides, mais elle causa de grands embarras et des retards à ceux qui, comme nous, remontaient la rivière. Toute grève avait disparue, et nos hommes qui hâlaient notre barge étaient obligés de s'accrocher aux branches ou de passer dans les broussailles sur la côte, ou de marcher dans l'eau jusqu'à la ceinture et quelquefois jusqu'aux épaules.

On ne saurait se faire une idée du courage, de la patience et de l'entrain de ces hommes dans des circonstances si difficiles.

Il nous fallut douze jours pour remonter d'Athabaska Landing au petit lac des Esclaves ; mais heureusement qu'à l'entrée de ce lac, un vent favorable commença de souffler. Nous eûmes vite fait de dresser le mât et de hisser la voile que la brise gonfla et nous traversâmes ainsi ce beau lac. Il mesure environ 75 milles de long sur une largeur moyenne de dix à quinze milles. Vers le milieu, les rives se rapprochent et forment un détroit assez resserré, de l'autre côté duquel les eaux se développent à leur aise et forment une nappe d'eau qu'aucun îlot ne vient tacher. C'est en effet une particularité de ce lac.

Vous n'y verrez qu'une seule île, tout près de l'entrée, et ensuite une surface découverte, sans obstacles, mais aussi sans abri jusqu'à l'autre extrémité. Là vous êtes à la merci des vents. S'ils vous sont favorables tant mieux, vous traverserez vite. S'ils vous sont contraires vous pouvez être condamné à rester cinq ou six jours en place, jusqu'à ce qu'un calme plat vous permette de ramer ou que le vent changeant de direction vous délivre de votre prison.

Ce lac est poissonneux, c'est pourquoi un bon nombre de métis et de sauvages se sont établis sur les bords. Ça et là, vous voyez

s'élever quelques pauvres chaumières ou quelques loges en peaux ou en toile. Mais c'est à l'extrémité ouest que se trouve la plus grande agglomération, car la compagnie de la baie d'Hudson y a bâti un fort et nous y avons les établissements de la mission : une chapelle trop modeste, une ancienne maison qui sert d'école et une maison nouvelle assez propre, où les pères et frères demeurent ; une étable, et quelques bicoques qui servent de boutique ou de hangards ; alentour de ces bâtisses, des jardins assez fertiles où se récoltent de l'orge, des pommes de terre et autres légumes.

Cet ensemble ne laisse pas que d'impressionner assez favorablement. Mais la mort est venue là nous porter un terrible coup. L'hiver dernier, le 13 décembre, notre cher Père Collignon, homme de zèle et d'expérience nous a été enlevé. C'est une perte cruelle pour mes missions et pour moi en particulier. Le R. P. Desmarais dirige maintenant St-Bernard et s'y dévoue sans ménagement. Il est aidé par le R. P. Father et j'ai amené avec moi le R. P. Dubé que je vais laisser ici. Avec le concours des frères Ryan et Behan, et du frère Laurent nouvellement arrivé, cette mission continuera, je l'espère, de prospérer.

Le protestantisme est venu engager la lutte et a commencé sur le terrain des écoles. Heureusement, le P. Desmarais lui a tenu tête et grâce à ses efforts notre école est sur un assez bon pied. Je devrais plutôt dire nos écoles, car il a fallu fonder une mission sur les lieux mêmes où le ministre s'était établi, afin de ne pas laisser nos catholiques sans défense à la merci du loup. Cette mission de St-Bernard est le centre d'un mouvement considérable d'évangélisation, et, chaque année les Pères sont obligés de faire de longs voyages pour visiter plusieurs groupes de familles disséminées sur une grande surface, mais ayant plusieurs points de ralliement, par exemple : R. sipekamak, Lac Eturgeon, le lac Poisson blanc, le lac La Truite, le lac d'Ours, le lac d'Orignal, le Wabaskan, etc.

Il y a là, chaque année, une nombreuse moisson de baptêmes.

Cependant, si nous voulons conserver nos pauvres chrétiens, il faut que la charité catholique nous vienne en aide.

Dans leurs écoles surtout, les ministres tâchent d'attirer les enfants en leur donnant des habits propres et chauds, c'est une forte tentation à laquelle de malheureux parents succombent.

D'excellentes dames de Montréal avaient commencé la bonne

œuvre de faire des vêtements pour nos enfants sauvages. Leurs travaux étaient très utiles et très appréciés. Nous comptions sur un progrès croissant de zèle, mais je crains que ce zèle ne soit stationnaire, si même il ne ralentit pas. Ah, cher monsieur, vous nous rendriez un grand service, en indiquant à tant de dames chrétiennes qui ne demandent qu'une occasion de faire le bien ce moyen très simple et très facile de nous venir en aide et d'exercer leur charité. »

Nous n'ajouterons qu'un mot : si quelques uns de nos lecteurs voulaient écouter l'appel du noble et courageux missionnaire, nous nous ferions un grand plaisir de lui transmettre les aumônes qu'ils nous enverraient pour lui.

Archevêché de Montréal, 9 août 1892.

Monsieur l'abbé Joseph-Isidore Graton, curé de Ste-Rose, décédé hier, était membre de la société d'une messe.

ALFRED ARCHAMBEAULT, chan.,
Chancelier.

LE R. P. ALEXIS BRUNET, O. M. I.

La congrégation des Pères Oblats vient de faire une perte bien sensible en la personne du R. P. Alexis Brunet, décédé la semaine dernière.

Le R. P. Brunet était né dans le diocèse de Lava¹, France, en 1842. Ordonné prêtre en 1867, il fut d'abord employé comme vicaire pendant quelques années, et entra ensuite dans la congrégation des Oblats de Marie Immaculée. Parti pour le diocèse de St-Albert avec Mgr Grandin, il y prononça ses vœux en 1876, et y passa cinq années.

Pendant ce temps il se livra à l'étude de la langue sauvage et exerça aussi le saint ministère dans une humble mission que l'évêque lui avait confiée.

Il revint à Montréal en 1881. Depuis cette époque, il n'a cessé de prêcher des retraites dans les paroisses et dans les communautés religieuses.

Sa vertu caractéristique était la charité. Que de bien il a fait partout où il a passé !

Il avait pour la Sainte Vierge une dévotion toute filiale et mettait son bonheur à parler d'elle dans ses discours.

Le P. Brunet a été un missionnaire modèle, aussi humble que zélé.

Atteint de la maladie qui devait l'emporter, il cessa ses prédications vers la fin de l'année 1891. Les soins dévoués qu'il reçut pendant six mois à l'Hôtel-Dieu de Montréal, ne purent conjurer le mal. Il partit pour la maison que les Pères Oblats possèdent à Mattawa, et c'est là qu'il mourut, le 4 de ce mois, après avoir édifié ses frères par la grande patience avec laquelle il supporta ses cruelles douleurs.

Les funérailles ont eu lieu à Mattawa lundi dernier. Le service funèbre a été chanté par Mgr Lorrain, évêque de Cythère, et vicaire apostolique de Pontiac.

L'HOSPICE ST-JEAN DE DIEU

(Suite).

Les pavillons suivants sont occupés par les pensionnaires du gouvernement.

Chaque pavillon renferme deux salles communes de récréation, deux réfectoires, deux salles de bains, et deux dortoirs, ceux-ci placés au second étage et où l'on accède directement des salles de récréation; chaque dortoir est muni de trois escaliers.

La visite de ces salles, qui contiennent de 70 à 75 patientes, est pénible.

Chez les premières que nous voyons la folie est douce, et se traduit surtout par la volubilité du langage, des poses excentriques, des questions baroques; chez d'autres par un mutisme voulu, une sorte de répulsion à laisser voir leur infirmité. Les hallucinées atteintes de la manie de la persécution sont nombreuses. Ces névrosées entourent la supérieure qui nous accompagne pour solliciter une faveur, adresser un remerciement, ou accaparent le docteur pour avoir une consultation; toutes ont un mot aimable pour l'aumônier. Nous constatons dès la première salle l'influence extraordinaire qu'exercent les sœurs, la déférence affectueuse avec laquelle on leur obéit.

Ceci est vraiment remarquable et a frappé, comme

on le sait; tous les visiteurs. Il suffit d'un regard, d'un signe pour qu'immédiatement l'opportunité, l'insistance d'une patiente cesse. C'est là l'effet de la douceur constante employée par les sœurs à l'égard de leurs pensionnaires. L'aliéné dont la démence est calme est un véritable enfant, dont on obtient, par la confiance et l'affection qu'on lui inspire, tout ce qu'il refuse à la crainte.

Chez les idiots, les épileptiques, chez les agitées le spectacle est plus triste encore, car là l'espoir de guérison est ou complètement perdu, ou bien problématique.

Les pavillons affectés aux hommes ont la même division que ceux réservés aux femmes : d'abord les malades privés qui ont, en dehors de leur chambres une salle commune où ils jouent aux cartes, aux dames, lisent les journaux, peuvent faire de la musique, etc., puis les pensionnaires du gouvernement.

Ce sont des gardiens qui veillent sur ces malades, mais chaque salle est sous la direction d'une sœur. On a constaté l'heureuse influence de leur présence sur les patients beaucoup plus disposés à leur obéir et à les écouter. Mais quel n'est pas le dévouement de ces sœurs, vivant constamment au milieu des cris, des fureurs subites de ces malheureux : l'une d'elles remplit depuis treize ans ce rude office dans la salle des agités et n'a jamais voulu se séparer de ses pauvres malades, pour prendre un autre service.

* * *

Ce n'est pas dans une seule visite qu'on peut vraiment connaître tous les détails de ce vaste établissement. Il faut voir l'installation des cuisines, des dépenses, des caves où sont entassées les conserves de viandes, d'œufs, de pommes de terre, de thé, etc., nécessaires à cette population de 1600 personnes en moyenne. Mais devons-nous nous borner pour ne pas donner à cette étude de trop longues proportions.

C'est surtout l'histoire de l'hospice St-Jean de Dieu que nous avons voulu présenter à nos lecteurs et non la monographie complète de cet asile, ce qui nous entraînerait trop loin.

Revenons donc à son histoire.

Les nouveaux pavillons furent bénits solennellement par Mgr Fabre archevêque de Montréal au mois de mars

1891. Sœur Thérèse put contempler avec satisfaction ce nouvel asile provisoire qu'elle venait de reconstruire et où elle apportait, chaque jour, d'utiles améliorations au bien-être de ses pensionnaires. C'est à ce moment qu'elle fut reprise de la maladie qui la minait et qui semblait lui avoir accordé une sorte de trêve pour lui permettre de relever l'hospice.

Elle fit au Ciel le sacrifice de ses souffrances supportées avec une résignation inaltérable. Enfin elle s'éteignit doucement le 22 novembre 1891 au milieu de la nuit. " Je n'ai plus besoin de rien, dit-elle à la sœur qui la veillait, j'ai besoin seulement de me reposer, je vais me préparer à la sainte communion. " Ce furent les dernières paroles.

Elle devait se reposer dans le sein du Dieu de miséricorde et de justice !

Sa mort fut un deuil public, une foule considérable suivait son convoi ; mais ce qu'il y avait de plus touchant, c'était la douleur des patients qu'elle avait tant aimés, et qui semblaient recouvrer la raison pour comprendre l'étendue de leur perte.

* * *

Peu de temps avant de mourir sœur Thérèse disait à la Révérende Mère générale : " Ma mère, ne craignez rien ; l'œuvre de St-Jean de Dieu ne périra jamais, le bon Dieu nous garde. " Ces paroles prophétiques se sont confirmées. L'œuvre de St-Jean de Dieu a continué à prospérer et aujourd'hui sa population augmente encore.

Pouvait-il en être autrement quand on voit tout le bien qu'il accomplit, et le dévouement du personnel qui le dirige ?

Ce personnel est nombreux il compte 70 sœurs, 94 sœurs tertiaires, 64 gardiens, gardiennes et employés.

Que dire des sœurs ? Nous les avons vues à l'œuvre, depuis les premiers essais à la ferme St-Isidore, au couvent St-Isidore, à Hochelaga et enfin à l'asile St-Jean de Dieu, et toujours nous les avons trouvées à la hauteur de leur tâche, admirables d'abnégation, de douceur et d'inépuisable charité. Les faits parlent assez haut pour nous dispenser d'insister davantage.

Mais il nous semble juste de signaler comment les sœurs sont aidées et secondées par les sœurs tertiaires dans leur mission de charité.

C'est le 1er juin 1863 que le Tiers-Ordre des Servites de Marie a été établi à l'asile de la Providence, à Montréal.

Les personnes qui font partie de ce Tiers-Ordre prennent le nom de Sœurs Tertiaires. Leurs engagements religieux sont temporaires, et sont renouvelés annuellement à la fête des sept saints, fondateurs de l'ordre. Elles ont pour première patronne la Très Sainte Vierge, qu'elles honorent particulièrement sous le vocable si touchant de Notre-Dame des Sept Douleurs. Elles portent à la ceinture le chapelet dit de Notre-Dame des Sept Douleurs, et un crucifix de cuivre. Leur costume d'étoffe noire, se fait remarquer par une grande simplicité.

L'humilité, l'obéissance, la mortification, la charité, telles sont les vertus qu'elles doivent pratiquer. Elles ont une grande dévotion pour Sainte Julienne de Falconieri et Saint Philippe Béniti, qu'elles regardent, à bon droit, comme les fondateurs et les seconds patrons du Tiers-Ordre.

En qualité d'auxiliaires des Sœurs de la Providence, les Tertiaires se vouent au service des malades et aux autres œuvres de charité. Dans l'humble position qu'elles occupent elles font abnégation de toute volonté personnelle, sont toujours prêtes à exécuter les ordres qui leur sont donnés, et dévouées jusqu'au sacrifice, n'ayant d'autres consolations que les trésors de grâces que Dieu accorde à ceux qui ne vivent que pour lui.

Elles sont soumises à une règle particulière, leur vie se partage entre les exercices de piété convenables à leur état et les travaux de leurs offices. En vertu de la règle, elles jouissent de précieux avantages qu'il serait trop long d'énumérer ici.

Telles sont les Tertiaires.

En 1882, sœur Thérèse qui appréciait les immenses services rendus par ces personnes aussi pieuses que zélées, obtint qu'un noviciat de Tertiaires fut établi à l'asile ; le soin des malades de l'hospice réclamant chez celles qui en sont chargées, des qualités spéciales et une préparation particulière, on comprend la sagesse de cette disposition.

L'humilité des Tertiaires s'accommoderait mal d'éloges trop répétés ; il nous sera cependant permis de dire que, chaque jour, leurs services sont de plus en plus appréciés, et qu'elles sont considérées, à bon droit, comme l'aide le plus effectif des sœurs dans leur belle œuvre de charité.

Elles contribuent, dans une large mesure, à assurer la régularité du fonctionnement de l'asile, en offrant toutes

les garanties de stabilité, d'exactitude et surtout de dévouement qui sont le caractère distinctif des membres aux communautés religieuses.

LE SENTIMENT DE LA DIGNITE

Nous extrayons le trait suivant de la *Revue Religieuse* de Rodez :

« A notre époque d'oppression, il se trouve encore des hommes qui ont le sentiment de leur dignité et de leur obligation de conscience.

Il n'y a pas longtemps, un recteur d'académie, qui n'est pas celui de Toulouse, avait un entretien avec un professeur éminent de l'Université.

Le Recteur. — Vous avez plusieurs enfants, parmi lesquels un garçon. Où le faites-vous élever ?

Le Professeur. — Chez moi, Monsieur le Recteur.

Le Recteur. — Et vos jeunes filles ?

Le Professeur. — Chez les religieuses du Sacré-Cœur.

Le Recteur (*d'un ton paternel*). — La pension est chère chez ces dames. Nous avons ici un lycée de jeunes filles. Vous savez qu'on vous y ferait des conditions très avantageuses, et vous avez une nombreuse famille...

Le Professeur (*avec fierté*). — Monsieur le Recteur, le professeur vous appartient, mais le père de famille, jamais.

Le Recteur n'insista pas, et ce professeur ne sera pas inquiété, parce que l'Université a besoin d'en posséder un certain nombre de cette valeur et de ce caractère pour les montrer.

Nous connaissons le professeur, ajoute *la Revue*, et nous garantissons absolument l'authenticité de cette histoire.

CHRONIQUE

* * Le regretté M. Graton a été inhumé à Ste-Rose jeudi dernier. Un grand nombre de prêtres assistaient à ses funérailles. C'est Monseigneur l'archevêque de Montréal qui a chanté le service.

* * Le cardinal Joseph d'Annibale, est mort à Borbona, diocèse de Rieti, son pays natal.

L'éminentissime cardinal était né le 22 septembre 1815. Après de fortes études ecclésiastiques, il parcourut les divers degrés de la prélature et était assesseur du Saint Office lorsqu'il fut créé cardinal par le Souverain Pontife régnant, dans le consistoire du 11

février 1889, avec le titre des Saint-Boniface et Alexis. Il était préfet de la Sacrée-Congrégation des Indulgences et des Saintes Reliques et faisait partie des congrégations des Evêques et Réguliers, des Rites, du Concile et Laurétane.

* * L'*Osservatore romano* publie un décret pontifical approuvant les statuts de l'Association universelle des familles consacrées à la Sainte-Famille de Nazareth et ordonnant que toutes les associations de la Sainte Famille existantes actuellement se fondent dans cette association unique et universelle.

Le Saint-Siège excepte cependant les congrégations religieuses de ce nom dont les statuts ont été approuvés par le Pape, ainsi que les associations d'hommes fondées d'après les règles canoniques et soumises aux règles prescrites par les Pontifes romains, en particulier par Clément VII, dans sa constitution *Quocumque* du 7 décembre 1604.

S. Em. le Cardinal Parocchi, vicaire général de Sa Sainteté, est nommé Préfet de l'Association universelle ; il sera assisté d'un conseil composé de prélats romains, entre autres du secrétaire temporaire de la Congrégation des Rites.

Le décret fait ressortir l'utilité et l'efficacité, pour les familles chrétiennes, de prendre exemple sur la Sainte Famille et termine en invitant les chrétiens à s'affilier à l'Association.

Nous publierons bientôt ce document.

* * Le monument de Christophe Colomb, œuvre de M. Gaetano Russo et dû à l'initiative de la colonie italienne de New York, partira prochainement pour l'Amérique.

Deux bas-reliefs représentent Colomb, l'un au moment où il s'écria : Terre ! terre ! l'autre au moment du débarquement.

Le monument sera érigé sur la plus belle place de New-York et sera inauguré le 12 octobre 1892, quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique.

* * Le compte rendu annuel des travaux des membres de la Société des Missions étrangères de Paris durant l'année 1891, vient de paraître. Nous lisons dans le préambule de cet intéressant et important rapport : « Dieu soit béni ! Les résultats de l'année qui finit sont encore plus consolants que ceux de 1890. »

En effet, voici les chiffres que donnent toutes les missions réunies : 38,101 baptêmes d'adultes, 462 conversions d'hérétique, 182, 876 baptêmes d'enfants païens.

Les 38,101 adultes baptisés en 1891 nous font atteindre le chiffre de 1,009,265 chrétiens ; c'est la première fois que la Société des Missions étrangères a le bonheur d'enregistrer un pareil nombre de néophytes.

* * Il s'est formé en Bretagne un comité pour l'érection d'un monument au Folgoët à la mémoire de l'illustre évêque d'Angers Mgr Freppel. Informé de ce projet, S. E. le cardinal Rampolla a écrit au directeur du *Courrier du Finistère* :

« Le Saint Père, en souvenir de la doctrine et des mérites du prélat défunt, qui fut constamment le défenseur de la religion par ses écrits et sa parole, et en souvenir également des preuves indubitable qu'il donna, particulièrement dans sa dernière visite à Rome, de son entier dévouement au Saint-Siège et de sa parfaite soumission à ses enseignements, ne peut qu'envisager d'une manière favorable l'empressement de ces catholiques qui désirent perpétuer par un monument la mémoire d'un personnage aussi digne et dont la perte fut universellement déplorée.

« En conséquence, le Saint-Père, heureux de voir que les promoteurs de cette œuvre, non moins que les autres habitants de la région où le monument devra s'élever, sont animés, comme vous l'affirmez dans votre lettre, à l'exemple du défunt évêque, de sentiments de profond respect envers le Saint-Siège et de docile soumission à ses enseignements, leur accorde d'autant plus volontiers et avec d'autant plus d'affection, la bénédiction demandée, qu'il espère que le nouveau monument servira à fomentier de plus en plus, dans les cœurs des fidèles de la Bretagne, leur attachement à la foi catholique et leur amour pour l'Eglise. »

* * Trois jours de fête, les 21, 22 et 23 août courants doivent marquer la célébration des noces d'or de Son Eminence le cardinal Taschereau archevêque de Québec. Ces fêtes en l'honneur du vénéré prélat s'annoncent comme devant être une magnifique démonstration et par le nombre des prélats et des prêtres qui s'y rendent et par l'empressement que manifestent les diverses associations à y prendre part.

* * Voici aujourd'hui l'état de la presse catholique en Allemagne :

Dans toute l'étendue de l'Empire d'Allemagne les catholiques disposent actuellement d'environ 450 organes, sans y comprendre les journaux simplement conservateurs ou seulement respectueux du catholicisme.

Ce ne sont pas des journaux sans lecteurs.

Neuf ont de 20,000 à 50,000 abonnés ;

Seize ont entre 10,000 et 20,000 abonnés ;

La plupart des autres ont de 4,000 à 10,000 abonnés.

On évalue le nombre des abonnés actuels, à environ 650,000 en Prusse, — 298,000 en Bavière, — 70,000 dans le grand-duché de Bade, — et ainsi dans les autres provinces. — En tout, plus d'un million.

En face de ce magnifique déploiement de forces, rappelons-nous que les catholiques en Allemagne ne forment que le tiers de la population totale (17 millions), et qu'en général ils ne sont pas favorisés de la fortune.

AUX PRIERES

M. l'abbé Joseph-Isidore Graton, curé de Ste-Rose.

R. P. Alexis Brûnet, O. M. I., Mattawa.